

Sommaire

Edito.....p. 1

CE de l'UD FO 91, le 28 mars 2011.....p.2

Défendre les services publics.....p.3-4

En cahier central, le quatre pages signé J.C Mailly « le service public, c'est la République »..... p.5 à 8

Audience auprès du Maire de Morangis.....p.9

Audience auprès du Préfet.....p.10

Syndicats 91 : créations et élections.....p.11

Ce numéro du syndicaliste FO a été réalisé avec le concours de :

- J-N LAHOZ, secrétaire général UD FO 91
- D ROUSSEAU, rédacteur en chef
- M.J AUDEBERT, Territoriaux 91
- S SACILOTTO, secrétaire administrative
- C GROZNER, aide à la réalisation

Union Départementale Force Ouvrière de l'Essonne
12 place des terrasses de l'Agora
91034 Evry cedex
Tél : 01.60.78.15.57
FAX : 01.60.77.96.94
e-mail : forceouvriere91@free.fr
site : www.udfo91.com
Directeur de publication : J.N LAHOZ
Bulletin bimestriel
CPPAP N°0612S07348

Edito

Services publics attaqués, République fragilisée

Les services publics sont dans le collimateur. Pas un domaine d'activités n'échappe aux attaques en règle du gouvernement. La politique du « toujours moins » sévit partout ! Moins d'effectif, moins de budget, moins de prise en charge sociale ... Bref, il faut faire avec de moins en moins de moyens.

Les fonctionnaires et assimilés sont les premiers visés par ces réformes mais les salariés du privé ne sont pas épargnés pour autant. Les conditions de travail se détériorent partout !

La population en pâtit également et chacun constate au quotidien les effets négatifs du rouleau compresseur des réformes. Plus surprenant ! Les effets de ces bouleversements vont se nichier, parfois insidieusement, dans des secteurs insoupçonnés. Qui aurait pu imaginer que même notre santé

alimentaire serait mise en danger par la baisse des effectifs dans les services vétérinaires chargés de la sécurité des consommateurs ?

Les citoyens ne retrouvent plus le service public de qualité, de proximité, de continuité et d'égalité qu'ils sont en droit d'attendre. Les réformes cassent les principes, les valeurs, les fondements de la République.

Nous avons choisi de reprendre en cahier central, le quatre pages réalisé par la Confédération « Le service public, c'est la République » signé par Jean Claude Mailly. Complet et bien argumenté, le dossier permet de prendre conscience de tous les dangers des réformes en cours. ■

Le Secrétaire Général UD FO 91

Jean-Noël LAHOZ

Prenons rendez-vous ...



Il n'est jamais trop tôt pour noter les rendez-vous importants.

Le prochain Comité départemental annuel de l'UD 91 aura lieu le **vendredi 18 novembre 2011.**

Entre chaque congrès, deux comités sont organisés. Outre celui de novembre prochain, un autre interviendra en fin 2012.

Ces rencontres permettent de faire un point sur la vie de l'organisation.

Réservez cette journée du **18 novembre sur vos agendas ! ■**

RESOLUTION sur la « réforme constitutionnelle »

La Commission Exécutive de l'Union départementale Force Ouvrière de l'Essonne, réunie le 28 mars 2011, s'inquiète du projet de réforme constitutionnelle « *relatif à l'équilibre des finances publiques* » présenté le 16 mars au Conseil des ministres. En effet, inscrire dans la Constitution la contrainte du respect des équilibres budgétaires revient à graver dans le marbre la politique de rigueur et d'austérité imposée par les marchés financiers au nom de la « réduction des déficits publics ». Si un tel projet venait à être appliqué, il deviendrait impossible pour une organisation syndicale de négocier librement sur la

base des revendications des salariés. Revendiquer par exemple l'augmentation générale des salaires, le retour au droit à la retraite à 60 ans à taux plein ou l'annulation des suppressions de postes dans la Fonction publique, pourrait être déclaré anticonstitutionnel !

La Commission de l'UD FO 91, avec la Confédération, refuse la « constitutionnalisation de la rigueur » et demande l'abandon de ce projet de réforme qui est un véritable « déni de démocratie » et un danger pour l'existence d'un syndicalisme libre et indépendant tel que le conçoit FO.

La Commission Exécutive de l'UD FO de l'Essonne, réunie le 28 mars 2011, apporte son soutien (participation aux manifestations, démarches auprès des autorités ...) :

- aux employés du centre de tri de Bondoufle et à leur syndicat FO de la Poste et exige avec eux le maintien du centre de tri départemental de Bondoufle avec tous ses postes

- aux personnels des hôpitaux de l'APHP de l'Essonne, Clémenceau à Champcueil et Dupuytren à Draveil, et à leurs syndicats FO, et exige avec eux le maintien de tous les lits et de tous les emplois

- à tous les salariés qui, dans le département, se battent pour leurs revendications. ■

Résolution adoptée à l'unanimité des présents

Prévoyance • Épargne • Santé

"Négociation des régimes collectifs"

La **solidarité** de **chacun**
au **service** de **tous**

Didier BRULÉ 01 41 58 64 86
Eric LADEUIL 06 37 01 92 99
Bernard VAN GLABEKE 06 84 82 16 72
contact-os@vaubanhumanis.com

www.vaubanhumanis.com

**Vauban
Humanis**

Une solidarité d'avance

Défendre le service public

Mardi 5 avril, l'Union départementale FO de l'Essonne a organisé à la Maison des Syndicats à Evry, une réunion pour la défense des services publics républicains menacés dans leur existence par la politique actuelle de réduction des effectifs et de suppressions d'emplois (RGPP), de transfert de leurs missions et de privatisation.

Près d'une centaine de militants et adhérents FO, du public comme du privé, ont assisté à cette réunion animée par Anne BALTAZAR, secrétaire générale de la Fédération Générale des Fonctionnaires (FGF FO), Norbert TRICHARD, secrétaire national de la Fédération de l'Enseignement (FNEC FP FO) et Laurent AUBURSIN, secrétaire de la Fédération des Finances (DGFIP FO).



Après une brève introduction de Jean Noël LAHOZ, secrétaire général de l'UD FO 91, fixant le cadre de cette réunion et les interventions argumentées de nos invités, de nombreux participants ont témoigné de la dégradation de la situation dans de nombreux secteurs du département.

Pour ne prendre que quelques exemples :

Le nombre d'agents de la Direction départementale de l'équipement (DDE) est passé de 850 à 350 avec les transferts au Conseil général et les suppressions d'emplois

Dans les collèges et lycées du département, 95 postes de professeurs seront supprimés à la rentrée prochaine avec 1 300 élèves supplémentaires à accueillir.

Dans les écoles, 112 classes sont menacées de fermeture !

Défendre le service public (Poste, Hôpital, Ecole ...) et défendre la fonction publique : un même combat

A la Sécurité Sociale, le nombre d'employés est passé de 2 200 à 1 300 et le nombre de centre de paiement est tombé de 27 à 9 et il ne devrait en rester plus que 3 en 2013... Les retards dans le traitement des dossiers s'accumulent.

L'Agence régionale de Santé (ARS) ordonne la fusion des hôpitaux.

Ceux d'Etampes et de Dourdan n'ont déjà plus qu'un seul directeur. Le but recherché est la réduction du nombre de services et de lits ainsi que la suppression de personnels.

Les 39 hôpitaux de l'APHP doivent être transformés en 12 groupes hospitaliers pour les mêmes raisons. Les personnels de Joffre-Dupuytren à Draveil se battent contre la suppression de 240 lits et autant d'emplois. Ceux de Clémenceau, à Champcueil, luttent contre la fermeture de l'hôpital.

Le centre de tri postal de Bondoufle, avec ses 300 emplois, est menacé de fermeture fin juin et de nombreux bureaux de poste ferment ou sont transformés en agences communales ou « points poste » qui ne rendent pas les mêmes services à la population.

En conclusion : « Si le service public fonctionne encore aujourd'hui, le mérite en revient aux fonctionnaires et agents publics, qui n'hésitent pas à continuer à s'investir selon leur engagement moral et professionnel pour ses valeurs, malgré les multiples attaques dont ils font l'objet et une réelle souffrance au travail pour beaucoup d'entre eux.

Force Ouvrière appelle tous les fonctionnaires et agents publics, ainsi que les usagers, à résister contre toutes les mesures et réformes remettant en cause les services publics.

Plus que jamais, défendre et promouvoir le service public, c'est défendre la République ! » ■



Pour plus d'information sur ce sujet, la Confédération FO a publié plusieurs documents :

- Le livre noir de la RGPP
- Un 4 pages signé Jean Claude MAILLY : Pour FO, le service public, c'est la République ! **Ce quatre pages est repris en cahier central dans ce numéro.**




MACIF

ASSURANCE ET PREVOYANCE

**Auto • Habitation • Santé •
Crédit • Epargne**

N°Cristal 09 69 39 49 29
APPEL NON SURTAXE

www.macif.fr

Mutuelle Assurance des Commerçants et Industriels de France
et des Cadres et Salariés de l'Industrie et du Commerce
Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables.
Entreprise régie par le code des Assurances. Siège Social : 79037 Niort cedex 9

**Un accompagnement
économique
sans dépenser
votre budget
de fonctionnement ?**

**Legrand Fiduciaire
vous apporte la solution**

- Des équipes proches de vous
- Un partenaire à votre écoute
- Un appui pour un dialogue social utile

**Sans engagement
de votre part
appelez-nous au
01 40 70 95 62**

**LEGRAND
FIDUCIAIRE**
Expertise comptable
Experts-comptables des CE
depuis plus de 20 ans

© 2020 - 01 40 70 95 62 - www.legrandfiduciaire.com

**GRUPE
LEGRAND**

PARIS LILLE LYON MARSEILLE
www.legrand-fiduciaire.com info@legrand-fiduciaire.com

Audience auprès du maire de MORANGIS

A propos de la création d'un jardin d'enfants dans une école maternelle

Mercredi 6 avril, à la demande de l'UD FO 91, le Maire de Morangis a reçu une délégation composée de Yoann Bars, secrétaire départemental du SNUDI FO (instituteurs), de Marie José Audebert, du groupement départemental des services publics FO et de Daniel Rousseau, secrétaire adjoint de l'UD FO.



l'intention d'utiliser les locaux comme il l'entendait. La délégation l'a informé qu'il était dans l'illégalité la plus totale et, qu'à Wissous, il avait été mis fin à une expérience similaire pour ce motif. La délégation a insisté pour que la municipalité cesse d'utiliser une classe d'école maternelle pour faire fonctionner cette structure d'accueil.

La délégation a fait part de son inquiétude après l'annonce de la création d'une structure d'accueil petite enfance type jardin d'enfants dans une salle de classe d'une école maternelle. Inquiétude d'autant plus grande que le gouvernement encourage la création de « jardins d'éveil » (décret Morano) structures qui rentrent en concurrence directe avec l'école maternelle.

Exemple dangereux

M. le Maire de Morangis, lui-même enseignant, s'est défendu de vouloir mettre en danger l'école maternelle. Il a expliqué que cette structure avait été créée suite à un débat participatif pour répondre aux besoins spécifiques de parents devant reprendre leur travail après un congé parental. Sur les 14 enfants (âgés de 3ans) accueillis au « jardin des petits pas », 11 répondent à ce critère et 3 relèvent de cas particuliers. Cette structure n'est pas un « jardin d'éveil », elle ne fonctionne que du mois de janvier au mois de juin. Elle a obtenu un agrément de la DDPMI (Direction Départementale de la Protection Maternelle et Infantile). La délégation a alerté le Maire sur le danger que représentait cette expérimentation.

Pourquoi l'Education Nationale ferait-elle des efforts pour scolariser les enfants de moins de 3 ans si les municipalités créent des structures parallèles à l'école maternelle pour les accueillir. C'est le but recherché par le gouvernement qui ferme des classes pour obliger les communes à trouver des « solutions » aux frais des contribuables.

M. le Maire pense qu'il vaut mieux que ces enfants de moins de 3 ans soient accueillis dans la structure qu'il a créée (14 enfants pour 3 adultes) plutôt que d'obliger les institutrices à compléter leur classe de 27 jusqu'à 30, ce qui ne serait profitable à personne.

Responsabilités assumées

La délégation estime qu'il faut au contraire mobiliser les parents, les enseignants et tous les élus pour que le ministère assume ses responsabilités et crée des classes spécifiques pour l'accueil de ces enfants de moins de 3 ans avec un effectif maximum de 15 et du personnel approprié.

La délégation a demandé si la municipalité avait reçu l'agrément de l'Inspection Académique pour implanter le « jardin des petits pas » dans une école maternelle. Le Maire a répondu que non et qu'il avait

Le risque est grand de créer un précédent qui inciterait d'autres communes à utiliser des locaux scolaires pour y implanter des structures municipales et/ou privées payantes, concurrentes à l'école maternelle.

Concernant les personnels encadrant le « jardin des petits pas », il y a une éducatrice de jeunes enfants diplômée d'état titulaire de la FPT, de deux agents contractuels : l'une détentrice d'un CAP petite enfance et la seconde d'un BEP Carrières Sanitaires et Sociales. Ces dernières embauchées pour 6 mois pour la période d'ouverture saisonnière de la structure. Chaque année, il y aura un renouvellement et donc de nouvelles personnes à former.

Par ailleurs, 2 ou 3 enfants du « jardin des petits pas » se retrouvent mêlés aux autres élèves de la maternelle lors de l'accueil périscolaire du matin et du soir. Ce qui prête encore à confusion.

En conclusion (provisoire), nos syndicats FO, avec l'aide de l'UD FO, poursuivront leurs démarches auprès des autorités (Inspecteur d'Académie, Préfet) pour faire respecter les textes réglementaires et les statuts des personnels. ■

Audience auprès du Préfet

A notre demande, le nouveau Préfet de l'Essonne a reçu le 17 mai une délégation de l'UD FO conduite par Jean Noël LAHOZ, secrétaire général, et composée de Marie José AUDEBERT (territoriaux), Jocelyne SELVA (équipement), Jean Jacques ATTIA (conseil général), Marcel DUREDON (pénitentiaire), Daniel ROUSSEAU et Clément POULLET (Education nationale), Giuseppe MALACRINO (santé, APHP).

Jean Noël a rappelé l'opposition de Force Ouvrière à la RGPP (révision générale des politiques publiques) qui étouffe les services publics et conduit les personnels à travailler dans des conditions de plus en plus inacceptables. Il a remis au Préfet un exemplaire du « livre noir » de la RGPP réalisé par notre Confédération. Les membres de la délégation ont ensuite exposé au Préfet la dégradation constatée dans chacun de leur secteur et lui ont soumis des

revendications et dossiers précis. En voici quelques uns :

- **Équipement** : garantie du maintien des implantations territoriales, pourvoi immédiat des 37 postes vacants, visibilité des missions confiées aux agents

- **Hôpitaux (APHP)** : respect de l'accord pour le maintien du transfert des 240 lits de Joffre à Dupuytren à Draveil, maintien de Clémenceau et tous ses emplois, arrêt des suppressions de services, de postes et de lits dans les hôpitaux de l'Essonne

- **Territoriaux** : respect du droit syndical et arrêt des pressions, discriminations et menaces exercées sur les responsables syndicaux dans les communes

- **Maison du Handicap (MDPHE)** : création des postes nécessaires, formation du personnel

pour traiter tous les dossiers dans des délais raisonnables (conflit en cours)

- **Pénitentiaire** : mise à disposition de logements sociaux pour les stagiaires qui viennent d'être recrutés, maintien d'un gradé lors des permanences de nuit

- **Education nationale** : maintien des postes et classes supprimés dans les établissements scolaires du département (85 dans les collèges et lycées, 112 dans le primaire), respect du droit syndical et rétablissement de « rapports normaux » avec l'Inspecteur d'académie, pas d'implantation de « jardin d'enfants » dans une maternelle à Morangis

Le Préfet a été attentif aux problèmes exposés, a pris des notes sur son cahier et promis d'étudier les dossiers particuliers qui lui ont été remis. L'UD FO 91 veillera aux suites qui leur seront données et compte demander une autre audience au Préfet, cette fois-ci sur les problèmes de l'emploi et des conditions de travail dans le privé. ■



**VEUVAGE,
ÉDUCATION,
HANDICAP,
DÉPENDANCE**

C'EST À VOUS DE VOUS UNIR,
C'EST À VOUS DE VOUS PROTÉGER,
C'EST À VOUS D'ÊTRE SOLIDAIRE,
C'EST À VOUS DE FAIRE CE CHOIX.
L'OCIRP, C'EST POUR VOUS,
L'OCIRP, C'EST À VOUS

C'est à vous, cotisants, employeurs et salariés, à votre solidarité, c'est à vous, professionnels de la prévoyance, à votre persévérance, c'est à vous DRH et partenaires sociaux, à votre attachement à la protection sociale que l'OCIRP doit son efficacité, et la performance de ses garanties. Dans le cadre d'un contrat de prévoyance d'entreprise ou d'un accord de branche, plus de quatre millions de salariés et sept cent mille entreprises relèvent des garanties de l'OCIRP.

RENDEZ-VOUS SUR
www.ocirp.fr
POUR VOIR LE FILM

OCIRP
unis par excellence

Les garanties OCIRP sont diffusées par les organismes de prévoyance membres des groupes AG2R LA MONDIALE : AG2R - APCELA - APTEC - APTONIS - ARNES - ARODIS - SIBO - IRCEM - LIGURIS - MIA - JOFFRE/CECIS - MONOP - MONSIEUR/TAITBOUL - PEGALIANNE - RÉUNICA - VALBIAN HUMANIS - VICTOR HUGO, les organismes de prévoyance ANPFS - APOIS - CAPSSA - CREPA - GNP - ICIRS Prévoyance - IPEP - IPECA Prévoyance - IPSEC - UNIPRÉVOYANCE et les partenaires UNIPAF - UNMI

LE CONT- RAIRE DE SEUL AU MONDE

Seul au monde ? C'est le sentiment que chacun éprouve quand il s'agit de préparer l'avenir, protéger ses proches, anticiper les risques de la vie. Le contraire de seul au monde, c'est la promesse que nous vous faisons. Vous accompagner tout au long de votre vie et pour tous vos besoins en prévoyance, santé, épargne et retraite afin de vous apporter le soutien et la sérénité que vous attendez. AG2R LA MONDIALE, 26 rue de Montholon - 75305 Paris cedex 09 - Tél. : 01 55 32 93 00 Fax : 01 55 32 93 32. Pour en savoir plus, rendez-vous sur ag2rlamondiale.fr

AG2R LA MONDIALE

PRÉVOYANCE
SANTÉ
ÉPARGNE
RETRAITE

Syndicats 91 - Elections et Créations

→ Résultats d'élections

- **CARREFOUR** à Villabé / Corbeil

Délégués du Personnel

1^{er} collège

Titulaires : FO : 3 – CFDT : 3

Suppléants : FO : 3 - CFDT : 3

Comité d'entreprise

Titulaires : FO : 2 -CFDT : 2

Suppléants : FO : 2 -CFDT : 2

- **CORA** à Massy

Délégués du personnel

1^{er} collège

Titulaires : FO : 6

Suppléants : FO : 3

Comité d'entreprise

Titulaires : FO : 5

Suppléants : FO : 4

- **CPAM** à Evry

Délégués du Personnel

1^{er} collège

Titulaires : FO : 4 - CFDT : 2 - CGT : 3

Suppléants : FO : 4 - CFDT : 2 – CGT : 3

2^{ème} collège

Titulaires : FO : 1- CFDT : 1 – CGT : 0

Suppléants : FO : 1 - CFDT : 1– CGT : 0

Comité d'entreprise

1^{er} collège

Titulaires : FO : 3- CFDT : 1 – CGT : 2

Suppléants : FO : 3 - CFDT : 1– CGT : 2

2^{ème} collège

Titulaires : FO : 1- CFDT : 1 – CGT : 0

Suppléants : FO : 1 - CFDT : 1– CGT : 0

- **CARREFOUR** à Etampes

Comité d'entreprise

1^{er} collège

Titulaires : FO : 2 -CFDT : 2

Suppléants : FO : 3 -CFDT : 1

- **FIVES STEIN** à Ris-Orangis

Délégués du Personnel

2^{ème} collège

Titulaires : FO : 5 – CFDT : 2

Suppléants : FO : 4 - CFDT : 3

Comité d'entreprise

Titulaires : FO : 1 -CFDT : 0

Suppléants : FO : 1 -CFDT : 0

3^{ème} Collège

Titulaires : FO : 3 -CFDT : 1

Suppléants : FO : 1 -CFDT : 3

- **AUCHAN** à Brétigny sur Orge

Délégués du Personnel

1^{er} collège

Titulaires : FO : 4 – CFTC : 2

Suppléants : FO : 4 - CFTC : 3

Comité d'entreprise

Titulaires : FO : 2 - CFTC : 2

Suppléants : FO : 2 - CFTC : 2

→ Syndicats créés :

- Communaux de Cheptainville – Services Publics et de Santé
- S 3 M Sécurité à Courcouronnes – Equip.Transp. Services
- Ambulance LEBARON à Grigny – Transports
- ATI Interconnexions à Courcouronnes – Métaux

MEDECINES NATURELLES
PREVENTION
HOSPITALISATION
OPTIQUE
DENTAIRE

MGD
Prévoyance
L'Assurance

La Mutuelle Générale de la Distribution, véritable mutuelle à caractère social et paritaire régie par le Code de la Mutualité propose à ses adhérents, entreprises et/ou particuliers depuis 1982 des garanties de Frais de santé sur mesure.

Régie par le Livre II du code de la Mutualité,
inscrite au registre national des Mutuelles sous le numéro 429 211 469
5, rue Geoffroy Marie 75009 Paris
Téléphone : 01 47 70 45 65 – Fax : 01 47 70 97 07

PHARMACIE
ANALYSES
RADIOLOGIE
CUREN THERMALES
CONSULTATIONS

Beaux succès pour Force Ouvrière

A noter les excellents résultats obtenus lors des élections professionnelles chez Cora Massy et à la CPAM 91.

Chez Cora, FO a obtenu **97% des voix**. C'est un véritable plébiscite et un bel encouragement pour nos camarades qui s'investissent syndicalement dans cette entreprise.

A la CPAM 91, après avoir obtenu la majorité au Conseil en 2009 et au CHSCT en 2010, FO remporte les élections DP et CE et devient le premier syndicat de la CPAM. Pour les DP, avec 49% des voix, FO progresse de 19 points par rapport à 2008. Pour le CE, avec 48% de voix, la progression est aussi de 19 points avec un élu en plus.

Dans les deux entreprises, les élus FO se sont réjouis des bons résultats obtenus mais se sont immédiatement remis au travail, conscients des espoirs et des attentes de l'ensemble de leurs collègues.

Ils se sont engagés à défendre les droits et les intérêts de tous, dans un contexte de dégradation des conditions de travail et de difficultés grandissantes dans l'exercice de la nouvelle mandature. ■

L'AFOC assure une permanence
téléphonique les jeudis de
14h30 à 17h
au : 01 60 79 22 18

Pour Réunica,
créer du lien c'est essentiel.



Humain, juste, solidaire...

Pour plus de 8 millions de clients, les experts Réunica font de ces valeurs une réalité quotidienne. Grâce à un conseiller dédié, un suivi personnalisé et des garanties et services performants, vous disposez d'une protection sociale solide et sur mesure.



Certification
Qualité pour
la Prévoyance
et l'Accueil

Prévoyance ★ Santé ★ Épargne ★ Retraite ★ Action sociale

Contact au 01 40 22 36 76
www.reunica.com



RÉUNICA

Des idées en + pour mieux vous protéger